

## HOMÉLIE

**Dimanche 16 février 2020 – 6<sup>e</sup> dimanche ordinaire A**



**Pierre Lefebvre, bibliste et chancelier**

### LA JUSTICE NOUVELLE (Matthieu 5,17-37)

En ce 6<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire de l'année A, le lectionnaire dominical nous invite à suivre le chemin de la sagesse divine, de choisir la justice nouvelle du Royaume. Dans la première lecture, le sage Ben Sira (Si 15,15-20) invite toute personne humaine à faire le bon choix, celui de la sagesse divine. Dans la seconde lecture, tirée de l'épître aux Corinthiens (I Co 2,6-10), Paul souligne que Dieu, par l'Esprit, vient nous révéler sa sagesse. En Mt 5,17-37, on retrouve un développement sur la justice nouvelle du Royaume. En Matthieu 5,17, Jésus dit ne pas vouloir abroger la Loi que commente, dans les synagogues, la lecture des prophètes. Il vient l'accomplir, lui conférer sa perfection. Aux versets 18-19, le message de Jésus vise à la fois des enseignants et des fidèles de la communauté de Matthieu qui tiennent pour négligeables certains commandements. Au verset 20, la justice des disciples doit dépasser celle des scribes, interprètes de la Loi, et des pharisiens, modèles d'observance. Une série d'antithèses propose une relecture de la Loi dans sa profondeur.

Dans la première antithèse, dans les vv. 21-22, à la condamnation de l'homicide par Moïse, Jésus oppose la dénonciation de la colère et de l'insulte comme aussi graves, étant la racine du meurtre. Aux vv. 23-24, la réconciliation entre frères a plus d'importance que l'hommage culturel. Aux vv. 25-26, on rappelle qu'il n'est pas bon de laisser s'envenimer les conflits. Dans la seconde antithèse, aux vv 27-28, face à l'adultère, Jésus oppose le regard de convoitise. Les vv. 29-30 mettent en parallèle l'oeil, canal des intentions, et la main, passage à l'acte. La troisième antithèse, dans les vv.31-32 parle du divorce. Pour Jésus, le mariage, projet de Dieu, ne se remplace par une autre union, sinon l'homme aussi est adultère. Dans la quatrième antithèse, aux vv.33-34, il est question des serments qui prennent Dieu à témoin dans les conflits et les vœux par lesquels on s'engage envers Dieu. Aux vv.34-37, la simplicité du oui et du non engage, entre disciples, une transparence qui laisse à Dieu l'évaluation de la vérité de chacun.

La justice nouvelle du Royaume dépasse celle des scribes et des pharisiens. Elle appelle à une compréhension de la Loi totalement différente, à une nouvelle compréhension de Dieu. La Loi, comme lettre du commandement, est remplacée par la justice abondante. La Loi n'existe pas pour qu'on obéisse à ses commandements, elle manifeste d'abord la promesse contenue en elle. Pour Matthieu, la Loi désigne la promesse d'un accomplissement que le Christ fait advenir. En lui, c'est la révélation de la justice supérieure, qui offre une nouvelle compréhension de Dieu, de soi-même et des autres, qui est décisive. L'entrée dans le Royaume se joue sur la justice

nouvelle que Jésus inaugure. Ce n'est plus la Loi, mais la personne elle-même qui est la source de l'obéissance. La relecture de la Loi par Jésus nous montre la route de la justice nouvelle: l'amour du prochain, la non-violence, la douceur, l'humilité. Toute limitation faite à autrui doit être rejetée. Même les ennemis entrent dans l'amour d'autrui. C'est cela la justice nouvelle, la plénitude de la relation à autrui, à soi, à Dieu le Père. L'amour fait exploser la casuistique de l'obéissance à la Loi. Pour Jésus, la Loi doit être au service de la personne, la protéger des abus et l'aider à vivre en harmonie avec les autres.

